

# Approches innovantes en matière de paysage

## L'Observatoire photographique du paysage, un outil d'aide à la décision



*Rencontre des marraines et parrains de l'observatoire à La Vue-des-Alpes, 2018*

Dossier de présentation

13.02.2023

## Table des matières

Le projet .....	3
Situation initiale .....	3
Une démarche unique .....	4
Périmètres et sites d'implémentation.....	6
Site I : La Vue-des-Alpes (Parc naturel régional Chasseral) .....	6
Enjeux du site .....	7
Bref rappel du contexte .....	7
Thèmes d'expérimentation.....	9
Site II : La vallée du Doubs (Parc naturel régional du Doubs) .....	10
Enjeux du site .....	11
Bref rappel du contexte .....	12
Thèmes d'expérimentations .....	12
Objectifs généraux.....	14
Intérêt de la démarche .....	15
Effets attendus .....	17
Actions et calendrier.....	18



*Vue sur le Montperreux, à proximité de La Vue-des-Alpes*

# Le projet

## Situation initiale

Depuis 2017, les parcs naturels régionaux de Chasseral et du Doubs ont mis en place un Observatoire photographique du paysage pour mieux connaître l'évolution des paysages du quotidien. Les photographies sont prises essentiellement par un réseau de bénévoles nommés marraines et parrains du paysage, et ponctuellement par des classes dans le cadre d'un projet scolaire « Graines de chercheurs ». Actuellement, près de 300 sites sont photographiés annuellement sur le territoire des deux parcs, mobilisant une quarantaine de bénévoles. Grâce à cette approche collective et participative, l'Observatoire est à la fois un outil partagé de connaissance, de documentation et de sensibilisation.

Au-delà de cet aspect participatif, les parcs visent désormais à faire de l'Observatoire un outil d'aide à la décision en matière de paysage et d'aménagement du territoire en faveur de leurs communes membres.

Afin de répondre à cet objectif, les parcs Chasseral et Doubs initient simultanément deux projets pilotes sur une période de deux ans (2023-2025) autour de deux sites d'expérimentation dans leur territoire respectif :

- Le Parc Chasseral se concentrera sur le site de La Vue-des-Alpes,
- Le Parc du Doubs sur la commune de Clos du Doubs, particulièrement le linéaire de la rivière entre Tariche et Ocourt.

En testant de nouveaux outils et mécanismes, l'Observatoire photographique permettra d'impliquer plus fortement encore les habitants dans les politiques d'aménagement local.



*Impression paysagère des bords du Doubs, en direction de Tariche. Le site sera l'un des deux territoires d'implémentation du projet*





*Exemple de suivi photographique d'une loge au Mont d'Amin entre 2008 et 2020 par un parrain de l'Observatoire photographique du paysage*

## Une démarche unique

Le projet permet d'agir pour la sensibilisation au paysage avec un fort caractère innovant, notamment grâce à ces aspects :

- de nouveaux mécanismes d'utilisation de la photographie et de mobilisation de l'expérience vécue par les usagers comme outil d'aide à la décision sont testés. L'expertise acquise dans ce projet permettra de guider ce type d'approche dans d'autres parcs en Suisse.
- les habitants, souvent absents des décisions prises en matière de paysage, sont impliqués auprès des autorités communales dans les processus décisionnels en matière d'aménagement du territoire. Cela permet d'aller au-delà de la simple consultation (et/ou du simple processus participatif).
- Les outils mobilisés, notamment l'urbanisme éphémère, permettent d'agir en parallèle de l'aménagement réglementaire. Ce genre d'outils, plus connus en ville bien que marginalement utilisés, sont développés grâce à ce projet dans des sites paysagers d'importance régionale. Les parcs capitaliseront leurs résultats grâce à la comparaison de leurs mesures lors de retour d'expérience.
- Les communes concernées sont impliquées dans la démarche et les résultats directement implémentés sur les sites d'expérimentation et intégrés dans les politiques de gestion des sites et des outils réglementaires.
- Les communes concernées sont impliquées dans la démarche auprès des Parcs et capitaliseront leurs résultats grâce à la comparaison de leurs mesures et des retours d'expérience.



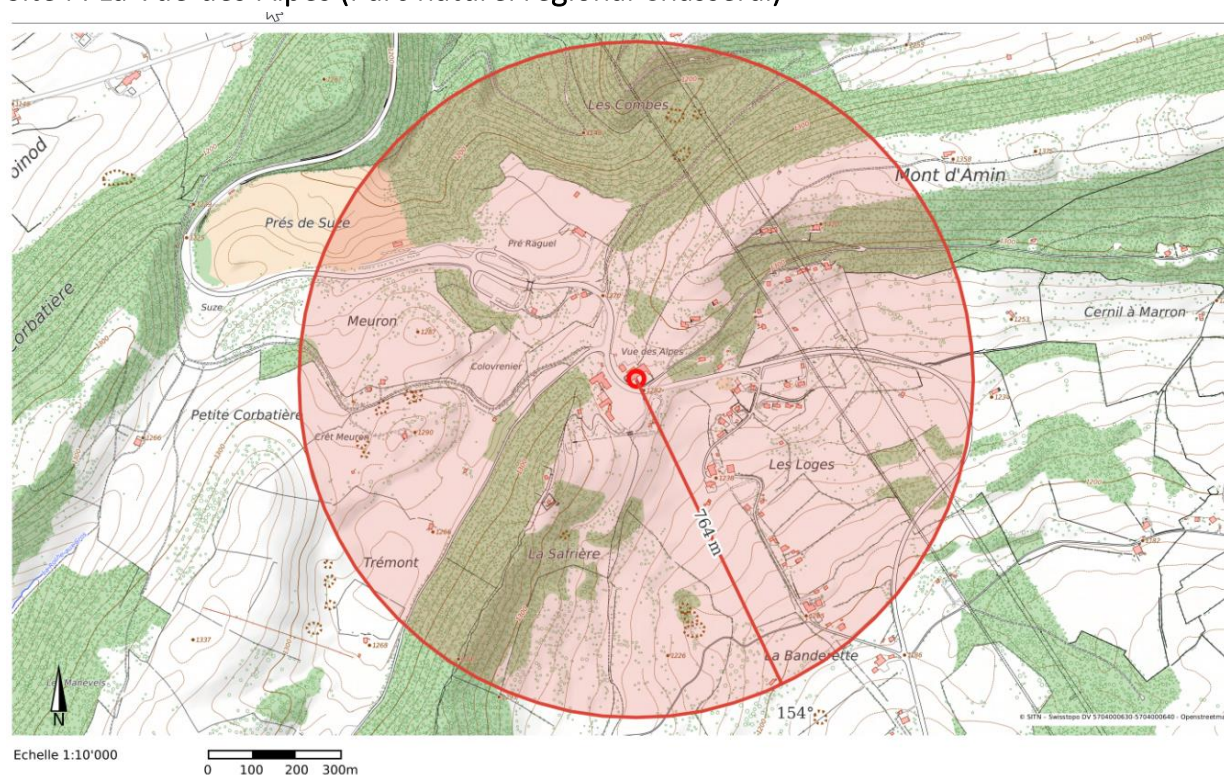
*Le col de la Vue-des-Alpes est actuellement un parking qui fait l'objet de réflexions pour une transformation paysagère. Le site sera l'un des deux territoires d'implémentation du projet*



## Périmètres et sites d'implémentation

Le projet est développé conjointement sur les deux Parcs afin d'acquérir une expertise en matière de sensibilisation au paysage sur des sites à fort enjeu nature et tourisme. Les deux sites font déjà l'objet de projets pilotes en matière de tourisme durable et de valorisation paysagère. L'utilisation de l'observatoire permettra de renforcer les stratégies de valorisation de ces sites et d'anticiper de nouvelles mesures.

### Site I : La Vue-des-Alpes (Parc naturel régional Chasseral)



*Localisation du projet, site de La Vue-des-Alpes*

Le projet est développé sur le site de La Vue-des-Alpes sur un rayon d'environ 700 m autour du parking de La Vue-des-Alpes, dans la commune de Val-de-Ruz (NE). Ce site est reconnu comme haut-lieu touristique du canton de Neuchâtel. Le 4 juillet 2016, le Conseil d'État a arrêté les principes directeurs de la politique touristique du canton de Neuchâtel par le biais de la loi sur l'appui au développement touristique (L'Tour).

La « Région de La Vue-des-Alpes » y est mentionnée parmi les six périmètres à valoriser au titre de domaine d'activité stratégique « nature ». Elle est qualifiée « PTA » (proposition touristique attractive, article 4, aliéna 1).



*Vue aux abords du parking de La Vue-des-Alpes*

### **Enjeux du site**

Si le site est reconnu pour ses valeurs « nature », les enjeux paysagers y sont multiples, à savoir :

- Maintenir une activité agricole de montagne tout en développant le site comme pôle d'attractivité touristique et gérer l'afflux de visiteurs,
- Développer le tourisme tout en préservant les paysages, le patrimoine du site et les zones sensibles pour la biodiversité,
- Faire perdurer les infrastructures tout en introduisant une transformation du site prenant en compte la valorisation du paysage et le tourisme doux.

### **Bref rappel du contexte**

1/ Entre 2014 et 2020, un vaste projet de valorisation paysagère a été mené autour des murs en pierres sèches (périmètre IVS NE 548). Ce projet va se prolonger dès 2023-2024 avec une nouvelle étape d'intervention paysagère le long des voies historiques et des chemins pédestres.

2/ Deux éditions d'animations culturelles sous l'appellation *Art-en-Vue* ont permis de tester des boucles courtes au départ du parking de La Vue-des-Alpes. Des études ont été réalisées autour d'une passerelle permettant la traversée de la route cantonale.

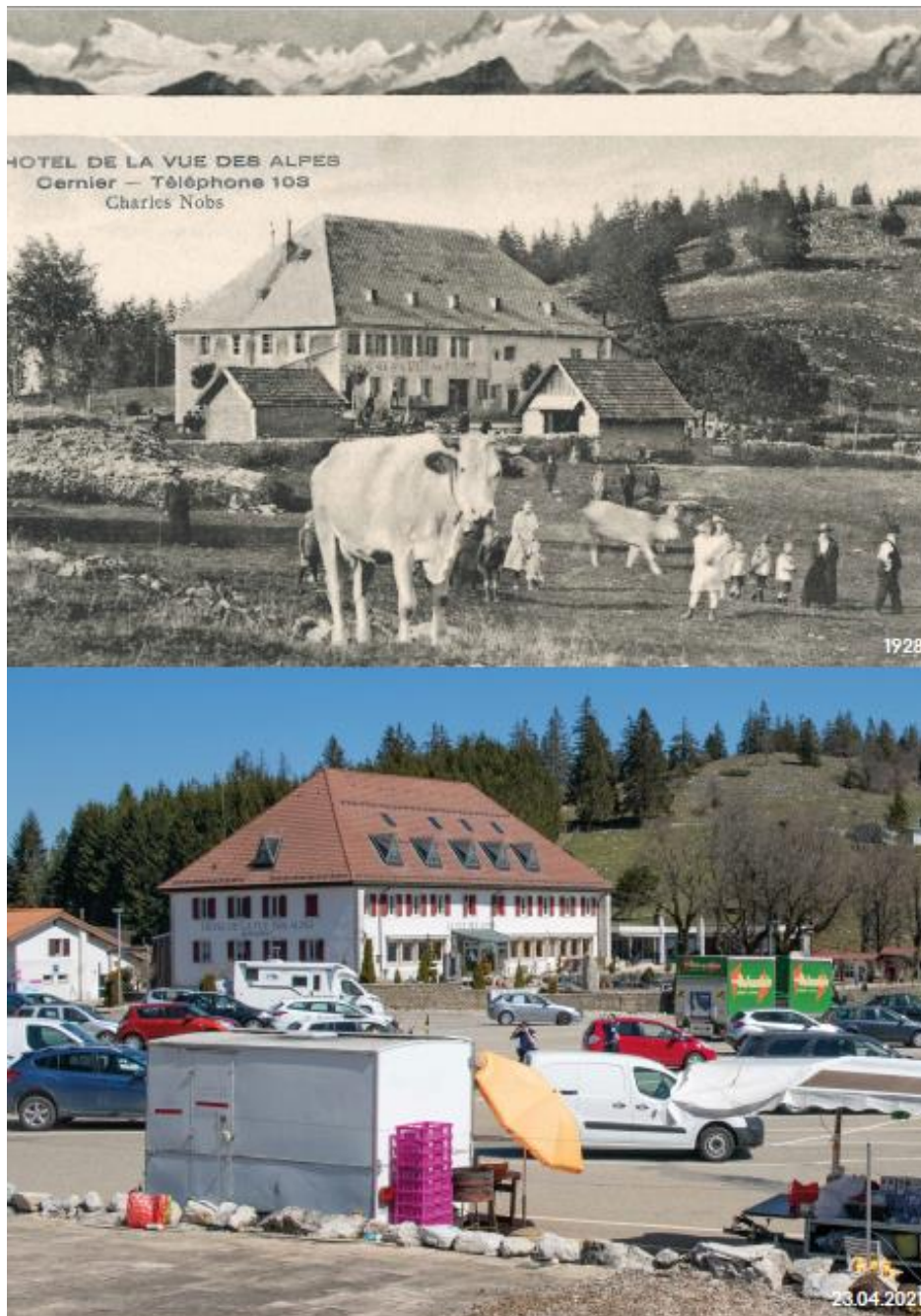
- En 2018, l'exposition de photos grand format « Des murs et des hommes » portait sur la restauration des murs en pierres sèches,
- En 2021, l'exposition d'installations artistiques « Dialogue avec le paysage » thématise la relation entre l'agriculture et le paysage au travers de l'œuvre de l'auteur vaudruzien Jean-Paul Zimmermann,
- Une troisième édition d'Art-en-Vue est en cours de préparation pour 2024.



Affiche de la deuxième édition d'Art-en-Vue, en 2021



## Thèmes d'expérimentation



*Vue de l'Hôtel de La Vue-des-Alpes, entre 1928 et 2021, un site suivi par un parrain de l'Observatoire photographique du paysage*

En développant ce projet à La Vue-des-Alpes, la Commune et le Parc Chasseral s'inscrivent dans la continuité des actions qui y sont développées depuis 2014 et préparent les prochaines interventions, soit :

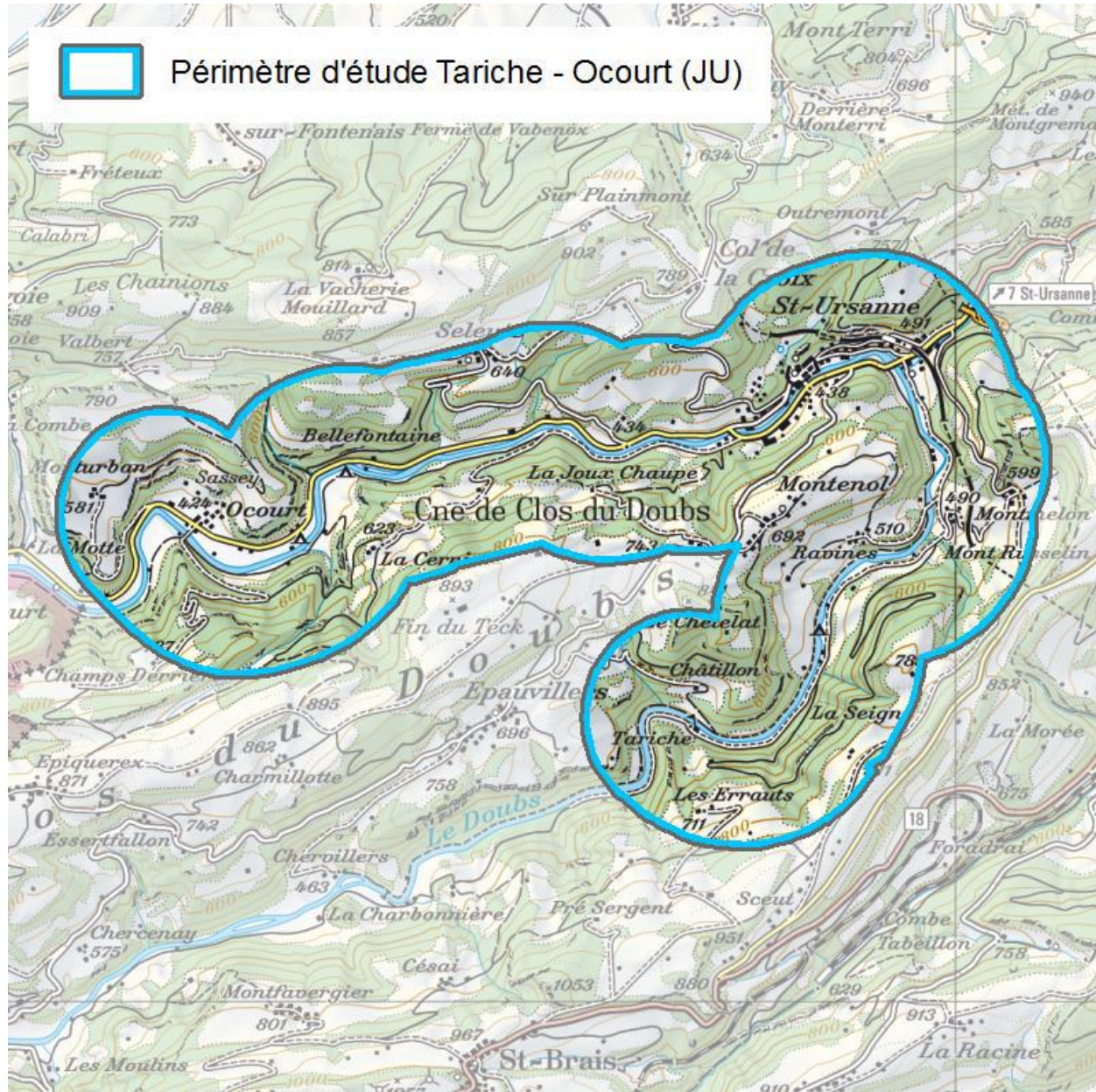
- La valorisation des paysages alentours, notamment les IVS,
- L'accompagnement de la transformation paysagère du parking et de la gestion des flux de voitures,



- Le développement de boucles pédestres courtes et d'une future traversée enjambant la route cantonale,
- La valorisation des loges.

## Site II : La vallée du Doubs (Parc naturel régional du Doubs)

Le projet sera développé sur la Commune de Clos du Doubs, commune fusionnée depuis 2009 et porte d'entrée nord du Parc. Il concernera particulièrement les sites touristiques qui s'égrènent le long de la vallée du Doubs entre Tariche, Saint-Ursanne et Ocourt.





## Enjeux du site

Les bords du Doubs, inscrits à l'inventaire fédéral des paysages (vallée du Doubs), sont à la fois un milieu naturel et paysager d'exception et un haut-lieu du tourisme estival.

Le secteur qui nous intéresse est aussi sous statut de réserve naturelle cantonale depuis 1967 et répertorié, pour la cité de Saint-Ursanne, comme site Emeraude au niveau européen. Encore relativement sauvage et très proche de l'état naturel sur le plan morphologique, le cours d'eau abrite une biodiversité tout à fait remarquable, tant des milieux naturels (zones alluviales d'importance nationale,...) que leurs espèces associées (poissons, oiseaux, flore,,...), certaines étant par ailleurs en danger d'extinction.

L'enjeu de préservation de ces paysages fragiles est d'autant plus fort que la vallée est très fréquentée pour la pratique des loisirs liés à l'eau et à la randonnée, avec un peu plus de 100'000 visiteurs par année. Ces derniers affluent de toute la région et de la Suisse alémanique notamment pour profiter du calme et de l'authenticité des lieux qui sont soumis à diverses pressions : incivilités, non-respect de la réglementation relative aux sites protégés, parcage sauvage en lien avec la forte affluence de transports individuels motorisés, atteintes potentielles au cours d'eau, campings non conformes,,....



*Illustration d'ambiance estivale le long du Doubs. En haute saison, le Doubs est très fréquenté, tant ses bords que la rivière elle-même.*



## Bref rappel du contexte

Ces atteintes, de même que le sentiment de flux mal maîtrisés, ont encouragé les acteurs locaux (commune, services cantonaux, associations locales, prestataires touristiques, exploitants,.....) à se rassembler ces dernières années, sous la coordination du Parc, pour établir un plan d'actions visant à mieux gérer la pression mais aussi les opportunités touristiques (Gestion de la Pression et des Opportunités Touristiques / GPOT).

Elles sont importantes potentiellement dans ce secteur encore peu aménagé et souffrant d'un manque d'infrastructures permettant de « canaliser » les visiteurs sur les sites autorisés.



*Visite de terrain avec des habitants à Saint-Ursanne (juillet 2021)*

## Thèmes d'expérimentations

L'objectif du plan d'actions GPOT défini au niveau de Clos du Doubs est d'arriver à concilier protection et développement sur un site à forts enjeux, tant naturels et paysagers que touristiques, tout en conservant l'identité emblématique qui fait aussi son attractivité.

Il énumère ainsi toute une série de mesures à mettre en œuvre, en lien avec les thématiques suivantes :

- Aménagement :
  - o Préserver et améliorer la qualité du milieu naturel (inventaire et cartographie des sites sensibles, mise en œuvre d'actions de restauration sur les sites atteints ...)
  - o Organiser et concentrer les activités de plein air (identifier et organiser les sites d'embarquement non motorisé, de baignade et d'aires de repos...)

- Limiter les atteintes aux sites sensibles et adapter la législation aux nouvelles pratiques (signaler les sites et comportements à adopter, concept de signalisation,...)
- Mobilité :
  - Organiser la mobilité des visiteurs et promouvoir les transports publics (identifier des lieux de parkings, canaliser les véhicules et éviter leur dispersion,...)
- Sensibilisation :
  - Sensibiliser et impliquer les visiteurs (pôle d'accueil et d'informations, animations et offres adaptées, guides nature,...)
- Tourisme :
  - Promouvoir un tourisme durable (vision partagée, valeurs communes des prestataires,...)
  - Promouvoir des sites et offres phares (découverte adaptée,...)



*Visite de sensibilisation avec des étudiants  
(juin 2022)*

La démarche participative proposée ici dans le cadre de l'Observatoire du paysage vise ainsi à **enrichir, accompagner et faciliter la mise en œuvre de ce plan GPOT** :

- Par la documentation photographique en premier lieu qui permettra de suivre l'évolution des sites,
- Par la réflexion et prospective qu'elle suscitera pour des aménagements potentiels, à imaginer et tester via divers outils mobilisables,
- Par l'implication des habitants et visiteurs dans les choix de sauvegarde et gestion d'un paysage à la fois fragile et typique, soumis à des conflits d'usage (biodiversité, agriculture, tourisme,...)

Enfin, si elle sert aussi plus globalement les objectifs de sensibilisation du Parc quant à la valeur de l'écosystème du Doubs, la démarche doit également s'intégrer dans le PAL de la commune, en cours de finalisation pour l'automne 2023. Il prévoit notamment l'élaboration d'une Conception d'Evolution du Paysage visant à « préserver et valoriser la qualité des éléments caractéristiques du paysage et des milieux naturels, en coordination avec les documents et éléments existants, et sans contraintes plus restrictives que les lois applicables ».

La Commune de Clos du Doubs disposera ainsi de recommandations précises pour mettre en œuvre les aménagements adéquats sur ce linéaire des bords du Doubs,

préconisations qui pourront être envisagées et débattues dans le cadre de la démarche participative qui est présentée ci-après et sollicite le concours du FSP.

## Objectifs généraux

En expérimentant des démarches innovantes conjointement sur ces deux sites, le projet a trois objectifs principaux, à savoir :

### **Mobiliser les habitants sur le thème du paysage**

- Impliquer tant les habitants des sites que les touristes dans un projet participatif,
- Favoriser l'émergence d'une critique constructive et argumentée sur les questions paysagères de futurs projets d'aménagements,
- Aider les citoyens à devenir des artisans « conscients » et responsables du paysage.

### **Tester des outils en lien avec l'Observatoire**

- Elargir les compétences autour de l'Observatoire,
- Développer des outils participatifs mobilisables pour l'élaboration de futurs projets thématiques,
- Tester des mécanismes décisionnels en lien avec l'Observatoire photographique pour en faire un outil à visée pré-opérationnelle,
- Développer de nouvelles manières de faire de l'aménagement du territoire en zone rurale.

### **Accompagner le développement des sites de La Vue-des-Alpes et de la Vallée du Doubs**

- Adapter les mesures prévues aux évolutions de ces paysages,
- Favoriser l'émergence d'une vision territoriale sur ces sites,
- Approfondir les pistes de projets à mettre en œuvre sur les sites en matière touristique et paysagère,
- Préparer les futures actions d'aménagement sur les deux sites d'expérimentation.





*Exemple d'aménagement aux bords du Doubs (2019) : ruisseau de contournement et aire de détente*

## Intérêt de la démarche

La multitude des intérêts en jeu font de ces sites des cas d'étude intéressants. Au-delà de cette démarche pilote, le projet permettra de tester concrètement le potentiel de l'outil « Observatoire photographique » sur des thématiques paysagères variées mais aussi des enjeux sociétaux comme :

- **Le paysage et le changement climatique**
  - L'agriculture est soumise à une importante pression en lien avec l'évolution climatique (crue ou manque d'eau,...) ou la fréquentation touristique. Les paysages de La Vue-des-Alpes comme de la Vallée du Doubs sont fortement façonnés par ces pratiques agricoles. Toute modification dans l'agriculture, déjà très contrainte en milieu naturel sensible, pourrait avoir un impact important sur les paysages et l'image des sites.
- **L'accompagnement des changements brutaux du paysage qui peuvent, en cas de non-concertation, être source de conflits d'usage**
  - Le site de La Vue-des-Alpes est l'un des sites prioritaires pour le développement de l'énergie éolienne. Ce secteur est aussi un site bénéficiant de nombreuses infrastructures touristiques en lien avec les pratiques estivales et hivernales. La conciliation entre ces différents intérêts reste complexe. De même que sur le site de la Vallée du Doubs, à fort potentiel de développement touristique.

- **Le questionnement du rôle des infrastructures (et de la voiture) dans le paysage en lien notamment avec le développement et la pression touristiques**
  - La Vue-des-Alpes dispose d'infrastructures importantes qui permettent un accès facilité au site mais qui l'ont aussi fortement marqué visuellement. C'est moins le cas de la Vallée du Doubs, encore relativement préservée d'infrastructures lourdes, mais souffrant justement d'une difficulté d'accès et d'aménagement qui entraînent nombre de nuisances et flux non maîtrisés.
- **L'encouragement à la préservation de certains paysages et la réinterprétation des éléments traditionnels du paysage rural et leurs formes d'utilisation**
  - Les alentours de La Vue-des-Alpes se caractérisent par ses paysages de pâturages boisés, et la Vallée du Doubs par ses zones alluviales. Leur maintien nécessite une action volontaire qui implique de nombreux acteurs aux intérêts parfois contradictoires.



*Ambiance paysagère autour de La Vue-des-Alpes depuis le parking.  
Cette vue prise depuis le parking montre des éléments paysagers et une activité agricole caractéristiques de la région.*

## Effets attendus

<p><b>Pour les sites d'expérimentation</b></p>	<p>La démarche permet de consolider les pistes en cours d'étude autour de La Vue-des-Alpes, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement de boucles courtes et la localisation d'une future passerelle pour créer une liaison est-ouest du site,</li> <li>- la localisation des mesures paysagères,</li> <li>- le périmètre d'intervention (Tête-de-Ran—Vieux-Prés)</li> </ul> <p>et les mesures envisagées pour la vallée du Doubs dans le cadre du plan d'actions GPOT, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation des activités, aménagements intégrés,...</li> <li>- organisation de la mobilité et du stationnement,...</li> <li>- sensibilisation des visiteurs et promotion d'un tourisme durable</li> </ul> <p>Le projet contribue à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- impliquer les acteurs de ces sites mais aussi les visiteurs de passage,</li> <li>- construire une vision pour ces sites en y intégrant directement les enjeux des acteurs du site.</li> </ul>
<p><b>Pour l'Observatoire photographique du paysage</b></p>	<p>L'Observatoire n'est plus seulement un outil de connaissance mais devient un outil d'aide à la décision et à la planification.</p> <p>Au terme du projet, l'outil Observatoire permet de mieux apprécier l'état du paysage et ses potentielles évolutions.</p> <p>Il aide à la construction de projets d'aménagement en lien avec le paysage, notamment sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• accompagner la reconquête de paysages ayant perdu de leur valeur (Vue-des-Alpes), ou au contraire préserver des pressions certains autres à forte valeur paysagère (Vallée du Doubs)</li> <li>• agir en dehors du paysage-projet : on connaît souvent bien ce type de paysage mais peu le reste des paysages qui continue à évoluer.</li> </ul>
<p><b>Pour les Parcs</b></p>	<p>Le projet permet de créer une expertise inter-parcs : des échanges réguliers sont organisés entre les Parcs</p>



	Chasseral et du Doubs pour comparer leurs résultats et favoriser le transfert de compétences. L'Observatoire est développé en lien avec d'autres programmes d'observation des paysages, notamment le programme de monitoring Observation du paysage suisse (OPS).
--	--

## Actions et calendrier

Les actions sont décrites succinctement dans le tableau suivant. Chacune de ces étapes est participative et implique différents types d'utilisateurs (touristes, habitants, autorités communales, entrepreneurs, agriculteurs,...). Elles seront adaptées en fonction de chacun des sites, du développement et des résultats intermédiaires des projets.

Plusieurs partenaires sont pressentis pour accompagner ce projet :

Etape	Outils mobilisés	Descriptif	Partenaires et personnes ressources	Calendrier	Parc Chasseral	Parc du Doubs
<b>1. Comprendre</b>	Documentation photographique des sites	Documentation de l'état initial des sites d'étude et suivi des évolutions	Parrains / marraines du paysage	Printemps 2023		X
	Tables longues	Documentation et connaissance des territoires et des enjeux associés par la cartographie grand format. Elle permet d'aller à la rencontre des usagers in-situ et de comprendre la vision du site du point de vue des usagers.	Pascal Amphoux	Printemps-été 2023	X	
	Marche débats	L'avis des usagers est recueilli via la marche et permet une analyse matricielle des besoins.	Pascal Amphoux		X	X
	Le « récit des lieux »	La parole des usagers est directement mise en lien avec les photographies de l'Observatoire et permet de construire le récit des lieux. Souvent utilisée en ethnographie et en histoire sociale, le récit de lieux est peu exploré par les paysagistes. Il permet de retracer la trajectoire des paysages au travers de l'expérience des personnes interviewées.	Université de Neuchâtel HES-Arc		X	X
<p>Cette étape permet de mobiliser des outils en lien avec la médiation paysagère et l'Observatoire photographique. Au terme de cette première étape, les enjeux et les valeurs du site sont identifiés.</p>						

<b>2. Analyser et projeter</b>	Matrice de coordination	Analyse et coordination des enjeux et des actions potentielles	Pascal Amphoux			X
	Écovisibilité	Plusieurs types d'analyse sont croisés comme par exemple l'approche géographique (caractéristiques géo du paysage), l'approche par gradients (évolution), l'approche sectorielle/thématiques (agriculture, transformation du bâti, friches, abords de villages...) afin de relever les enjeux principaux liés au site et de pouvoir tester les pistes de projet	WSL Parc régional du Pilat (France) Université de Besançon Heig-vd	Automne-hiver 23	X	
	Approche par gradient				X	
	Approche sectorielle				X	

Au terme de cette deuxième étape, la vision prospective du site est élaborée avec les acteurs

<b>3. Tester</b>	Résidence d'architecte	Une résidence d'architectes est organisée pour tester des scénarii d'évolution de l'offre touristique autour de La Vue-des-Alpes.	École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles	Printemps 2024	X	X
	et approche par le dessin	En parallèle, l'approche par le dessin, notamment pour la vallée du Doubs, est testée pour permettre des projections d'aménagement et tester les scénarios d'évolution des paysages.	Nicolas Babey (HEG-Arc)			

Cette étape permet d'approfondir la vision prospective du site en affinant les futurs projets. Elle permet d'agir sur la valorisation des valeurs identifiées en testant des scénarii avec les usagers et de lever ainsi les zones de tensions



<b>4. Restituer et réaliser</b>	Présentation des résultats	Les résultats sont présentés dans le cadre de la manifestation culturelle <i>Art-en-Vue III</i> pour le site de la Vue des Alpes	Associations locales, Commune de Val-de-Ruz, commune de Clos du Doubs	Automne-hiver 2024/2025 – voire printemps 2025	X	X
	Urbanisme éphémère	En fonction des résultats des étapes 1-2, des aménagements ponctuels sont testés autour de La Vue-des-Alpes, sur son parking et le long de la Vallée du Doubs	Associations locales		X	X
	retours d'expérience	Des échanges sur le paysage sont organisés régulièrement entre les parcs; les outils nationaux de monitoring du paysage (LABES, OPS,...) sont utilisés. Ces séances d'échanges entre parcs sont planifiées tout au long du projet	Parc du Doubs, WSL, LABES	X	X	

Cette dernière étape permet de mettre en œuvre les résultats sur le terrain tout en permettant une certaine souplesse grâce à des interventions d'urbanisme éphémère.



*Exemples d'interventions participatives : table longue et marche-débat*